

L'art est aussi dans la cour d'école

mercredi 24 September 2014 - 18:00

0 commentaire

★ 0 recommandation



Le totem monumental de l'artiste Marjorie Tiaou et de son époux trône dans la cour du collège de Tuband depuis 2011. Pourtant, c'est seulement mardi, pour la première journée du « 1 % artistique », que les représentants du vice-rectorat et de la province Sud, ainsi que les équipes du collège accompagnées de quelques élèves, ont présenté la sculpture financée grâce à 1 % du budget de construction de l'établissement consacré à sa création. Le dispositif national « 1 % artistique » institue la création d'œuvres d'artistes contemporains pour chaque construction de bâtiment public. Si sa mise en place date de 1992 en province Sud, l'effort est encore timide en Calédonie. Cette délibération avance que « toute construction publique ou toute infrastructure qui constitue un élément du cadre de vie, réalisée ou subventionnée par la province Sud, comporte une réalisation conçue par un artiste plasticien, décorateur ou paysagiste. »

Appel d'offres pour Dumbéa-sur-Mer

L'an dernier, la province avait choisi de l'utiliser à l'occasion de la construction de son nouveau centre administratif : neuf œuvres d'art ont été réalisées par trente-cinq artistes calédoniens. Autres œuvres à venir : celle du collège de Païta Nord qui devrait être livrée avant la fin de l'année. Quant à celle qui ornera le futur collège de Dumbéa-sur-Mer, elle fera l'objet d'un appel d'offres dans les mois prochains.